Image not found or type unknown

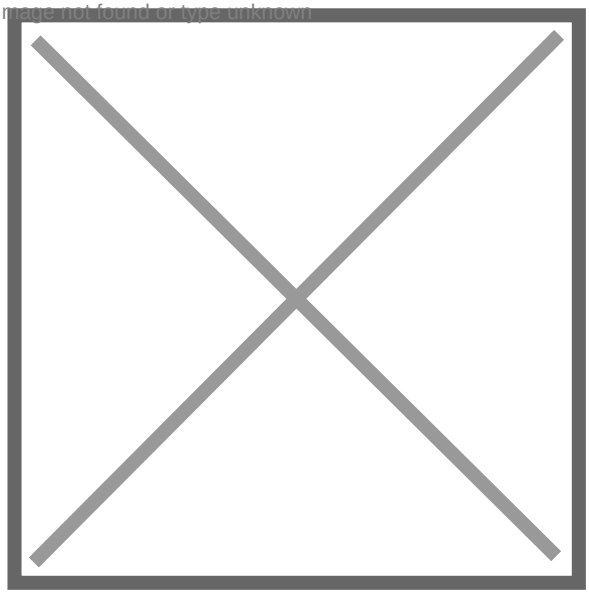

Organnisation d'une soirée privée

Par **doudou**, le **16/01/2010** à **15:59**

]Bonjour,
avec deux amies nous organnisons pour le 19 juin (week-end de la fête de la musique) une soirée privée sur invitation mais payante pour entrée au maximum dans nos frais de location de salle ainsi que frais de sono, toutes personnes n'ayant pas d'invitation ne pourra en aucun cas entrée. Durant cette soirée nous vendrons toutes sorte de boissons non alcoolisee mais aussi de la bière en pression toujour a mondre frais pour les invitées le but du jeux et de rentrer dans nos frais, notre souhait pour cette soirée et de retrouver plein d'amies et de passer une super soirée ensemble. QUELLE SONT LES DEMARCHES AU NIVEAU DE LA LOIS QUE VOUS NOUS CONSEILLERAIS..
MERCI BEAUCOUP DE VOTRE REPONSE.

Par **frog**, le **16/01/2010** à **17:53**

Faire payer l'entrée et vendre de l'alcool sans licence IV est interdit, puni d'une peine d'emprisonnement et d'une amende.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés